

Que la France soit ferme avec l'islam !

Pour avoir passé des heures à écouter [les débats de la commission disponibles sur internet](#) j'ai l'impression qu'il y a un vrai débat et que la question peut être étendue à une interdiction du voile et de la burka en France dans l'espace public.

J'ai bien noté la question contradictoire liée à la volonté de respecter la liberté de chacun.

Je propose l'analyse suivante aux personnes qui sont prêtes à prendre le temps de la contradiction :

Si il y a 1 seule femme musulmane qui souhaiterait vivre sa foi sans avoir à porter le voile, alors je souhaite qu'elle sache qu'il y a un pays dans le monde et un seul pour l'instant qui a demandé à toutes les femmes musulmanes qui souhaitent vivre dans ce pays de retirer le voile, afin que chaque femme musulmane puisse vivre en relation avec chaque citoyen de ce pays sans être stigmatisé du fait de leur religion.

Ce pays des droits de l'homme c'est la France. Elle peut demander l'asile religieux pour venir y vivre.

Concernant l'interdiction des mosquées, il me semble que la réponse doit être d'interdire :

- le financement par l'état
- la construction de centre identitaire (mosquée+centre commercial+salle de spectacle ...)
- la construction de bâtiments ostentatoires (cathédrales...)
- le don de terrains ou prêt de terrains...

Regardez les temples protestants en France : leur bâtiment s'inscrivent dans le paysage sans chercher à dominer ...

Une question qui peut vous intéresser au premier chef : l'interdiction d'exception religieuse dans la loi européenne sur l'obligation d'étourdissement des animaux à l'abattage. Ce premier pas vers l'islamisation de nos lois européennes est

non acceptable et devrait être non négociable. Nous devons supprimer cette exception religieuse dans la transposition du droit européen pour la France.

Concernant les règles en France par rapport à l'islam : nous devons non pas définir ce dont l'islam a besoin pour pratiquer sa religion, mais imposer ce que nous considérons comme acceptable dans la pratique religieuse en France.

En prenant la question de ce point de vue, les personnes qui souhaitent ne pas se plier à nos lois ont la liberté de vivre leur religion dans suffisamment de pays. Une position ferme de la France n'est pas un dénigrement de la religion musulmane, mais de la religion comme système politique visant à imposer la charia en France.

L'islam n'a pas pratiqué la séparation de la foi et du politique, nous devons imposer notre point de vue.

Cordialement

Bertrand ROUSSEL